

Mesures prises sur les questions soulevées

30^{ème} Conférence du PROE (7-9 septembre 2021)

Point de l'ordre du jour	Décisions de la réunion/Demandes des Membres	Principales mesures effectuées
<p>Point 6.1 de l'ordre du jour : Troisième évaluation indépendante du PROE et évaluation à mi-parcours du Plan stratégique 2017 - 2026 du PROE : Premières conclusions</p>	<p>La Conférence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) a pris acte des informations à jour du Secrétariat au sujet de la troisième évaluation indépendante du PROE et l'évaluation à mi-parcours de son Plan stratégique 2017 - 2026 ; 2) a pris acte de la présentation faite par les consultants portant sur la méthode employée pour l'évaluation conjointe, son contexte et les concertations menées ; 3) a approuvé la conférence extraordinaire des Membres du PROE qui se tiendra le 15 octobre 2021 et qui examinera le rapport complet de la troisième évaluation indépendante et de l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique 2017-2026 du PROE ainsi que les recommandations ; et 4) a réuni un groupe de travail afin de discuter des questions de gouvernance et de programmation à la suite des rapports au cours du premier semestre 2022. Le Secrétariat élaborera le mandat du groupe de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Secrétariat a diffusé le projet de mandat du groupe de travail des Membres du PROE en décembre 2021 via la circulaire 21/149 du PROE. • La circulaire 2/23 du PROE informant les Membres de la première réunion du GT qui se tiendra le mardi 16 mars. • La première réunion du groupe de travail des Membres du PROE sur l'EIO/EMP s'est tenue le mardi 16 mars 2022 de 13h00 à 14h35, heure locale du Samoa. L'Australie, les Îles Cook, la Nouvelle-Zélande et le Samoa ont participé à la réunion avec le soutien du Secrétariat. • La deuxième réunion du groupe de travail des membres du PROE sur le EIO/EMP s'est tenue le 8 juin 2022 de 13h00 à 14h30, heure locale du Samoa. Le facilitateur externe, M. Toleafoa Alfred Schuster, engagé et financé par l'Australie pour faciliter les travaux du groupe de travail conformément au mandat approuvé par le groupe de travail, s'est joint à la réunion du groupe de travail.
<p>Point 6.2 de l'ordre du jour : Rapport du Comité d'audit</p>	<p>La Conférence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) a pris acte et a approuvé le rapport du Comité d'audit pour la période août 2020 – juillet 2021 ; 2) a constaté que la situation des réserves reste critique malgré son amélioration par rapport à 2019 ; 3) a demandé aux Membres de verser leurs contributions non acquittées et de fournir des contributions volontaires supplémentaires pour soutenir le Secrétariat ; 4) a pris acte des modifications proposées à la charte du Comité d'audit ; 5) a exprimé sa reconnaissance pour la coopération et le soutien qu'elle a reçus de la part du Directeur général, de la direction et du personnel du PROE au cours des 12 derniers mois. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des lettres de suivi seront envoyées durant le 1^{er} trimestre 2022. • 4 des 6 contributions 2021 qui restaient en suspens fin décembre 2021 ont été payées au 1^{er} trimestre 2022. Il reste la PNG et les Îles Mariannes du Nord.

Point de l'ordre du jour	Décisions de la réunion/Demandes des Membres	Principales mesures effectuées
<p>Point 6.4 de l'ordre du jour : Évaluation de la rémunération du personnel : Conditions générales</p>	<p>La Conférence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) a noté que l'ordre du jour de la conférence extraordinaire des Membres du PROE du 15 octobre 2021 pour discuter de l'évaluation indépendante et de l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique 2017 - 2026 du PROE, sera étendu pour inclure l'examen du point 6.4 de l'ordre du jour : Examen de la rémunération du personnel et des recommandations proposées ; 2) a établi un groupe de travail informel à composition non limitée comprenant, entre autres : l'Australie, les Îles Cook, les Fidji, la France, la Nouvelle-Zélande, le Samoa et les Tonga, afin de se réunir et de discuter plus avant des recommandations du point 6.4 et du rapport complet du Birches LLC Consultancy Group, et de présenter un rapport contenant toute recommandation révisée à la conférence extraordinaire du 15 octobre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un groupe de travail informel à composition non limitée a été convoqué et s'est réuni comme suit pour discuter plus avant des recommandations du WP 6.4 : <ul style="list-style-type: none"> ○ 28 septembre 2021 : L'Australie, la France, la Nouvelle-Zélande et le Samoa ○ 5 octobre 2021 : L'Australie, la France • Une soumission a été déposée lors de la conférence extraordinaire du PROE en octobre 2021 avec des recommandations révisées.
<p>Point 6.5 de l'ordre du jour : Financement durable</p>	<p>La Conférence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) a mis en place une structure de financement de base qui consolide le revenu de base du PROE et permet au Secrétariat de lever des sources de financement supplémentaires ; 2) a envisagé une structure similaire à la structure de financement de base de la Communauté du Pacifique (CPS), à savoir l'augmentation de la prise en charge du financement de base par le PROE de 58 % à 80 % de son budget, afin de garantir la résilience financière du PROE face aux événements imprévisibles actuels et futurs ; 3) Aa encouragé les Membres et les partenaires du PROE à étudier la possibilité d'accords de partenariat pluriannuels pour le financement de base similaires à ceux signés avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande ; 4) Aa fourni des recommandations en matière de financement durable afin de renforcer la résilience financière du PROE à long terme. 	<ul style="list-style-type: none"> • A noté pour examen dans le document SF pour le CE de septembre.

Point de l'ordre du jour	Décisions de la réunion/Demandes des Membres	Principales mesures effectuées
<p>Point 7.2 de l'ordre du jour : Assurer le financement de l'action climatique pour le renforcement de la résilience face aux changements climatiques dans la région du Pacifique</p>	<p>La Conférence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) a pris acte du document de travail intitulé « <i>Assurer le financement de l'action climatique pour le renforcement de la résilience face aux changements climatiques dans la région du Pacifique</i> » (DT 7.2/Ann. 2) ; 2) a noté les lacunes et les possibilités d'accès au financement climatique, en particulier les possibilités offertes par le Fonds d'adaptation, et a exhorté les Membres à travailler avec le PROE afin de mieux définir leurs priorités en matière de changements climatiques pour les projets ou programmes potentiels ; 3) a approuvé l'approche du PROE consistant à capitaliser les potentialités dans le paysage du financement de l'action climatique dans le Pacifique ; 4) a approuvé la proposition de préparation multi pays faite par le PROE et encourager les Membres à la soutenir en allouant leurs fonds de préparation nationaux 2021 non engagés. Le PROE aimerait également remercier les pays qui se sont engagés à appuyer la proposition de préparation du PROE, et a hâte de recevoir leurs lettres de non-objection ; 5) a encouragé les Membres à maximiser les programmes de soutien à la préparation disponibles pour le financement climatique afin de soutenir les entités d'accès direct nationales et régionales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un document complet sur les progrès accomplis est proposé pour la session de financement du climat de la réunion. Voici quelques points résumés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le PROE travaille avec les pays Membres à la préparation et à l'articulation des priorités en matière de changements climatiques par le biais : (a) d'un portefeuille de programmes de préparation et de PNA comprenant huit (8) projets, et (b) d'un portefeuille de projets comprenant deux projets de grande envergure (Vanuatu et EFM) ; (c) d'un pipeline comprenant quatre projets de grande envergure en cours de développement. ○ La capitalisation des opportunités dans le paysage du financement climatique est décrite dans un document plus large fournissant des progrès relatifs à toutes les actions soulignées dans le document présenté lors de la réunion du Conseil du PROE 2021. ○ L'état de préparation du PROE a été soutenu par les Îles Salomon et les EFM et passe par le long processus d'approbation du FVC. Il devrait être approuvé d'ici juin 2022, compte tenu de la période d'examen et d'approbation de 12 mois du FVC. ○ Les Membres accèdent à leurs programmes de soutien à la préparation et fournissent un soutien aux entités d'accès direct nationales et régionales de diverses manières, par exemple le projet de préparation du PROE, la fourniture de fonds pour l'élaboration de notes conceptuelles par les EA dans les propositions de préparation, la fourniture d'un soutien aux organismes en accès direct nationaux ou aux organismes en accès direct nationaux proposés afin de créer des plateformes institutionnelles, etc.

Point de l'ordre du jour	Décisions de la réunion/Demandes des Membres	Principales mesures effectuées
<p>Point 8.1.2 de l'ordre du jour : Programme décennal d'investissement pour la préparation climatique du Pacifique</p>	<p>La Conférence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. a pris note de l'approbation du Programme décennal d'investissement « Préparation climatique du Pacifique » par les dirigeants lors de la 51^{ème} réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique, le 6 août 2021 ; 2. a pris acte des progrès accomplis par le PROE en coopération avec le Bureau australien de météorologie, l'Organisation météorologique mondiale, les membres du CMP, la CPS et d'autres partenaires, à la demande du CMP-5, en vue de définir la portée d'une initiative de programme décennal de réaction aux phénomènes météorologiques extrêmes, à l'eau et aux océans dans la région du Pacifique ; 3. a reconnu le soutien financier apporté par le gouvernement irlandais pour l'élaboration du plan d'investissement ; 4. a pris note du programme d'investissement décennal « Préparation climatique du Pacifique » et des progrès réalisés à ce jour ; et 5. a demandé au Secrétariat de plaider en faveur du Programme décennal d'investissement « Préparation climatique du Pacifique » et de rechercher des financements pour ce dernier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Secrétariat a fourni un soutien stratégique au CMP et au champion (gouvernement des Tonga) du document élaboré pour la réunion des leaders du Forum des îles du Pacifique. • Le WRP a été approuvé en 2021 par le Forum des leaders du Pacifique. • Le Secrétariat continue à soutenir le CMP en lui fournissant des conseils et des mises à jour sur l'avancement du WRP. • Le Secrétariat a financé les produits de communication de plaidoyer pour l'engagement des donateurs.

Point de l'ordre du jour	Décisions de la réunion/Demandes des Membres	Principales mesures effectuées
<p>Point 8.2.1 de l'ordre du jour : Point de l'actualité relative à la CdP15 de la CDB et au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020</p>	<p>La Conférence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) a pris note de l'actualisation du soutien régional du PROE aux parties à la CDB ; 2) a pris acte des priorités du Pacifique pour la CdP15 de la CDB ; 3) a constaté les défis rencontrés par les parties du Pacifique pour participer aux réunions virtuelles de la CDB et à identifier des stratégies pour les surmonter ; et 4) a encouragé les Membres à inscrire et à soutenir les délégations afin qu'elles participent à la CdP15 de la CDB et aux réunions et processus associés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les réunions de reprise de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT), de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (OSM) et la troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée (GTCN) sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 se sont tenues à Genève du 14 au 29 mars 2022. Les Fidji, le Samoa et le Secrétariat y ont participé virtuellement. Les Fidji et le Samoa ont pu faire des interventions de manière virtuelle. • La quatrième réunion du groupe de travail à composition non limitée sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 se tiendra du 21 au 26 juin 2022 à Nairobi. Cette réunion poursuivra les négociations sur le Cadre mondial pour la biodiversité et sur les informations de la séquence numérique sur les ressources génétiques afin de produire le projet final du cadre pour examen par la Conférence des Parties. Le Secrétariat a l'intention de participer virtuellement à la 4^{ème} réunion et encourage les Membres à s'inscrire. • Une réunion technique supplémentaire d'experts sur les indicateurs du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 sera organisée du 26 juin au 1er juillet à Bonn, en Allemagne, où le Secrétariat participera en personne à la réunion de Bonn. • Les dates de la quinzième réunion de la Conférence des Parties (CdP15) à la CDB n'ont pas été annoncées et sont prévues pour le troisième trimestre de 2022. Le Secrétariat organisera une réunion préparatoire virtuelle pour la CdP15 en juillet 2022 en préparation de la CdP15 de la CDB.

Point de l'ordre du jour	Décisions de la réunion/Demandes des Membres	Principales mesures effectuées
<p>Point 8.2.2 de l'ordre du jour : Cadre des îles du Pacifique pour la conservation de la nature et les zones protégées 2021 - 2025 et la 10^{ème} Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les zones protégées.</p>	<p>La Conférence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) a approuvé le cadre des îles du Pacifique pour la conservation de la nature et les zones protégées 2021 - 2025 ; 2) a encouragé les Membres et les partenaires à soutenir la mise en œuvre du cadre ; 3) a constaté la réussite de la 10^{ème} conférence virtuelle des îles du Pacifique ; et 4) a invité les Membres qui n'ont pas participé au segment de haut niveau de la Conférence sur la nature à approuver la Déclaration de Vemööre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les Membres qui n'ont pas pu assister au segment de haut niveau de la Conférence sur la nature en 2020 ont été invités lors de la 30^e Conférence du PROE à approuver la Déclaration de Vemööre, aucune autre approbation n'a été notée.
<p>Point 8.2.3 de l'ordre du jour : Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique</p>	<p>La Conférence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) a approuvé le plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique ; 2) a encouragé les Membres et les partenaires à s'engager et à soutenir la mise en œuvre intersectorielle du plan ; et 3) a chargé le Secrétariat d'appuyer la mise en œuvre de ce plan par les Membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les Membres ont été une fois de plus consultés (par le PROE et la consultante Kate Davey) dans le cadre de réunions individuelles, afin de déterminer les priorités clés pour la mise en œuvre à court terme (2-5 ans). Ce travail a été financé par le gouvernement australien. Le projet de plan de mise en œuvre est en cours d'élaboration. • Un projet de décennie des sciences océaniques a été soumis à l'UNESCO pour approbation. Afin de favoriser une plus grande collaboration entre les CORP, le projet s'inscrira dans le cadre plus large du programme Pacifique du Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques (PCCOS). • Le premier projet de la décennie est en cours d'élaboration avec l'Australie, la France, le réseau mondial de surveillance des récifs coralliens et les organisations scientifiques concernées. Ce projet développera un projet communautaire de surveillance et de sensibilisation qui sera déployé dans tout le Pacifique. • Collaboration avec le MNRE du Samoa pour développer des projets pilotes de restauration et de surveillance des récifs coralliens sur plusieurs sites à travers Samoa. • Développement de produits de communication, y compris une page Web, une vidéo d'accroche et des documents écrits pour promouvoir et informer sur le plan et sa mise en œuvre.

Point de l'ordre du jour	Décisions de la réunion/Demandes des Membres	Principales mesures effectuées
<p>Point 8.3.1 de l'ordre du jour : Planification stratégique et gestion des déchets générés par les catastrophes</p>	<p>La Conférence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) soutient et s'engage à établir des secteurs de l'environnement (incluant les déchets de catastrophe) au sein des bureaux nationaux de gestion des catastrophes afin de traiter les déchets de catastrophe et autres questions environnementales ; et 2) a chargé le Secrétariat de collaborer avec les Membres et les partenaires afin de solliciter l'aide du CDRP/PRP pour la création d'un groupe de travail régional sur la gestion des déchets en cas de catastrophe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le PWP travaille soutient actuellement les Membres dans la mise en place des secteurs environnementaux au sein des bureaux nationaux de gestion des catastrophes, ce qui implique l'élaboration des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ un modèle de plan national et communautaire de gestion des déchets de catastrophe avec des instructions de rédaction/guidage ; ○ une structure pour l'établissement d'un groupe de travail du secteur de l'environnement (EWG) ; et ○ une méthodologie standard pour l'estimation et l'enregistrement des déchets de catastrophe et des pertes et dommages causés par la biodiversité suite à une catastrophe naturelle. Le PWP pilotera ces outils dans un pays Membre avant de les finaliser et de les publier.

Point de l'ordre du jour	Décisions de la réunion/Demandes des Membres	Principales mesures effectuées
<p>Point 8.3.3 de l'ordre du jour : Voie d'introduction du mécanisme de financement durable</p>	<p>La Conférence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) note et soutient la proposition de parcours pour un mécanisme de financement durable ; et 2) a demandé au Secrétariat de travailler avec les Membres et les Partenaires sur des mécanismes de financement durable pour la gestion des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Secrétariat a soutenu et soutient encore les Membres dans la mise en place de mécanismes de financement durable pour la gestion des déchets. Certaines des activités clés comprennent : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'organisation d'une analyse approfondie sur le financement durable, accueilli par le PWP et J-PRISM II, lors de la 3ème Table ronde du Pacifique propre, au cours de laquelle la Voie en 21 étapes a été présentée et les schémas discutés avec environ 80 participants https://www.cleanpacificroundtable.com/recordings-day4 ; l'achèvement de 8 études de faisabilité sur la mise en œuvre ou l'expansion des schémas de financement durable dans les Îles Cook, les Kiribati, la République des îles Marshall, Nauru, Nioué, le Samoa, les Îles Salomon et Vanuatu ; ○ le développement et la diffusion de ressources « Design it Yourself » pour aider les états initiaux de la voie en 21 étapes et la conception d'un système de financement durable ; assistance fournie aux Îles Cook et Vanuatu pendant la conception du système et la rédaction de la réglementation/législation ; ○ le développement d'une boîte à outils à l'usage des gouvernements pour prendre en compte l'égalité des sexes, le handicap et l'inclusion sociale (GEDSI) dans la conception d'un programme de financement durable ; et un partenariat avec le Forum vert du PNUE et l'initiative de la Communauté de pratique et la conception d'un webinaire qui sera utilisé pour lancer la Communauté de pratique. Un travail est également prévu pour soutenir Nioué sur le mécanisme de financement durable. Un travail est également en cours en vue d'améliorer la ressource « Design it Yourself » pour en faire un manuel pratique avec des modules/matériel de formation d'auto-apprentissage pour aider à la prise de décision éclairée basée sur des preuves sur les composants clés de la conception et de la mise en œuvre du financement durable. Des travaux sont également en cours pour développer et mettre en œuvre des modules de financement durable dans le cadre du projet AFD Sustainable Waste Actions in the Pacific (SWAP) en partenariat avec le PWP, J-PRISM II.

Point de l'ordre du jour	Décisions de la réunion/Demandes des Membres	Principales mesures effectuées
<p>Point 8.4.1 de l'ordre du jour : Mise à l'échelle de la gestion des données environnementales dans la région des îles du Pacifique.</p>	<p>La Conférence :</p> <p>1) appuie le passage au niveau supérieur de la gestion des données environnementales dans le Pacifique et charge le Secrétariat de commencer à travailler sur une proposition de projet à part entière destinée à favoriser cette mise à niveau, et d'envisager des options de financement auprès de la 8^e reconstitution du FEM et d'autres sources de financement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le formulaire d'identification de projet (PIF) a été élaboré en mettant l'accent sur le renforcement du PROE en tant que centre d'hébergement des données environnementales du Pacifique pour les pays Membres du PROE. Plusieurs pays Membres ont indiqué leur soutien à l'allocation 8 étoiles du FEM. Le PROE a contacté le PNUE en tant qu'entité de mise en œuvre et pour soutenir le développement de la proposition de projet complète. Le calendrier pour la soumission éventuelle est la première réunion du conseil du FEM pour l'allocation FEM 8 en décembre 2022.

Conférence extraordinaire du PROE (15 octobre 2021)

Point de l'ordre du jour	Décisions de la réunion/Demandes des Membres	Principales mesures effectuées
<p>Point 3.1 de l'ordre du jour : Troisième évaluation indépendante du PROE et évaluation à mi-parcours du Plan stratégique 2017 - 2026 du PROE Premières conclusions</p>	<p>La Conférence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) note que le Groupe de travail sera composé de l'Australie, des Îles Cook, de la Nouvelle-Zélande, de la République des Îles Marshall, du Samoa et des autres Membres qui pourraient souhaiter se porter volontaires en informant le Secrétariat avant la fin de 2021 ; 2) prend acte de ce que le Secrétariat élaborerait un projet de mandat qui serait communiqué aux Membres avant la fin de 2021 ; et 3) convient que le groupe de travail se réunira au cours du premier trimestre de 2022 pour examiner le calendrier et les ressources, notamment envisager le recrutement d'un facilitateur externe et identifier trois domaines d'intervention clés à soumettre à l'approbation des Membres. 4) Aucune objection n'a été enregistrée au sujet de ces recommandations. 	<p>Voir le Point 6,1 de l'ordre du jour : Troisième évaluation indépendante du PROE et évaluation à mi-parcours du Plan stratégique 2017 - 2026 du PROE : Premières conclusions ; et</p> <p>Voir le Point 6.4 l'ordre du jour : Évaluation de la rémunération du personnel : Conditions générales</p>
<p>Point 3.2 de l'ordre du jour : Évaluation de la rémunération du personnel : Conditions générales</p>	<p>La Conférence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) demande au Secrétariat de soumettre aux Membres une proposition d'augmentation salariale générale ponctuelle de 2,5 %, en proposant qu'elle soit mise en œuvre dès que possible, cette proposition reprenant entre autres la manière dont elle sera financée ; et 2) est convenue de ce que le reste de la révision des rémunérations sera examiné en même temps que la troisième évaluation indépendante et l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique. 	<p>La conférence extraordinaire du 15 octobre 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • demande au Secrétariat de soumettre aux Membres une proposition d'augmentation salariale générale ponctuelle de 2,5 %, en proposant qu'elle soit mise en œuvre dès que possible, cette proposition reprenant entre autres la manière dont elle sera financée ; Cela a été fait comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ○ 29 novembre 2021 : Circulaire 21/147, proposition diffusée aux Membres pour recueillir leurs commentaires avant le 14 décembre 2021 ; ○ jeudi 23 décembre 2021 : Circulaire 21/157, notant l'approbation de la proposition ; ○ samedi 1 janvier 2022 : mise en œuvre de l'augmentation générale des salaires de 2,5 % ; et • est convenue de ce que le reste de la révision des rémunérations sera examiné en même temps que la troisième évaluation indépendante et l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique. <p>Noté et inclus dans les discussions en cours au sein du groupe de travail des Membres sur l'évaluation indépendante et l'évaluation à mi-parcours.</p>